



Le Parc Chasseral ne prendra pas part au débat

Il préfère rester neutre sur les projets éoliens de la région.

«Une position de neutralité officielle et affichée.» C'est ainsi que le Parc Chasseral se place dans le débat sur l'éolien, alors que les discussions se font de plus en plus nourries autour des projets des Quatre Bornes et du Crêt-Meuron. «Le parc naturel régional est régulièrement cité comme argument de campagne», regrette-il. Or, «il n'est pas du ressort de l'association de se prononcer en faveur ou en défaveur d'un projet spécifique», a-t-il fait savoir par voie de communiqué hier.



Le Parc Chasseral se veut neutre dans le débat qui entoure l'implantation d'éoliennes dans la région. ARCHIVES DAVID MARCHON

Impact inconnu

L'association argumente: «Cette position de neutralité est corrélée à la difficulté de répondre en même temps à deux objectifs de la charte du Parc qui peuvent sembler paradoxaux, à savoir la préservation et la mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage et l'encouragement à la production indigène d'énergies renouvelables.» Né alors que seize éoliennes étaient

déjà présentes sur son territoire, à Mont-Soleil et Mont-Crosin, le parc souligne aussi qu'il n'intervient pas dans les processus d'aménagement du territoire ou de délivrance de permis et «prend acte des décisions démocratiques qui sont prises dans les communes qui le composent».

Et de conclure: «Il n'est objectivement pas possible aujourd'hui de savoir quel impact la construction de

nouveaux sites éoliens pourrait avoir sur l'existence du Parc naturel régional Chasseral, les critères de l'Office fédéral de l'environnement (Ofev) pouvant évoluer sur le long terme. Des compensations naturelles et paysagères doivent être apportées pour chaque nouvelle éolienne installée sur le territoire du Parc. Tant que ce sera le cas, les critères de l'Ofev pourront être considérés avec sérénité.» **LGL**